

Région Est  avec **Sandrine Bélier**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 25 MAI 2014



Strasbourg, le 14 mai 2014

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellée afin de connaître, dans l'hypothèse où je serais réélue le 25 mai prochain, mes positions sur différents sujets liées à la solidarité internationale. Je vous en remercie et tiens au passage à vous féliciter pour l'ensemble de vos engagements pour une Europe plus solidaire.

Vous trouverez, ci dessous, mes réponses aux sollicitations des membres du collectifs Lor-Sud :

- sur le conflit israélo-palestinien de l'AFPS,
- sur la solidarité internationale et la résolution non-violente des conflits du MAN,
- sur le commerce équitable du Collectif lorrain du Commerce équitable,
- sur le respect des droits humains du CCFD – Terre solidaire,
- sur la taxe sur les transactions financières d'Oxfam.

Vous pouvez donc compter sur moi et l'ensemble de mes colistiers pour continuer en ce sens lors des cinq prochaines années.

Cordiales salutations,

Sandrine Bélier
Tête de liste Europe Ecologie dans le Grand Est

est.europe-ecologie.eu  **est@europe-ecologie.eu**

16, avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg - 09.81.01.10.57



/sandrine.belier1



/sandrinebelier

AFPS

1- La coopération UE/Israël et les colonies

Les relations entre l'État d'Israël et l'Union européenne ont débuté en 1959 et sont encadrées notamment par la politique européenne de voisinage, le Partenariat Euromed et l'Union pour la Méditerranée. L'accord euro-israélien de stabilisation et d'association forme la base légale des relations entre l'Union européenne et l'État d'Israël. Il comprend des arrangements de libre-échange pour les produits industriels, des arrangements concessionnels concernant le marché des produits agricoles et offre la perspective d'une plus grande libéralisation des biens et services ainsi que des produits agricoles. En juin 2013, une directive de l'Union européenne a enfin disposé que « tous les accords entre l'État d'Israël et l'Union Européenne doivent indiquer sans ambiguïté et explicitement qu'ils ne s'appliquent pas aux territoires occupés par Israël en 1967 ». Les autorités israéliennes ont été furieuses de cette directive de Bruxelles excluant les Territoires occupés des accords. Benyamin Nétanyahou a même dénoncé cette mesure comme une ingérence étrangère visant à imposer par la force des frontières à Israël, parlant même d'«un mur de Berlin politique et économique au centre de Jérusalem», susceptible de faire «perdre la confiance d'Israël dans la neutralité de l'Europe». Naftali Bennett, ministre de l'Économie, a même qualifié la décision de l'Union européenne « d'attaque terroriste contre toutes les chances de paix ».

Pourtant, pour la première fois, l'UE a pris une mesure claire et a distingué Israël et les Territoires occupés en 1967. Politiquement, cela a obligé le gouvernement israélien à sortir de l'ambiguïté et à stipuler par écrit pour chaque accord passé avec l'UE ou un État membre que les colonies de Cisjordanie mais aussi Jérusalem-Est ne feraient pas partie d'Israël.

Pour EELV, cette position de l'UE ne prend pas position pour un camp contre un autre mais respecte simplement les principes du droit international. En effet, la colonisation israélienne constitue une violation patente du droit international, notamment la IV^e convention de Genève comme rappelé par la Résolution 446 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les écologistes au Parlement européen soutiennent cette position de l'UE et veulent surtout tout faire pour passer de la parole aux actes et de l'adoption de grands principes juridiques à leur mise en œuvre concrète sur le terrain. Au sein du prochain parlement européen, le groupe des Verts continuera de tenir cette position très claire de respect du droit international sans laquelle aucune chance de paix ne peut réellement aboutir sur le terrain. Cette position est fondamentale pour l'Etat israélien, dont certaines dérives observées en termes de respect du droit des minorités au sein même de ses frontières officielles constitue un danger pour le caractère démocratique de l'état israélien et l'ensemble de ses citoyens.

En particulier, on peut donc considérer que les accords commerciaux UE-Israël ne devraient pas s'appliquer aux produits venant des colonies israéliennes dans les territoires occupés palestiniens. En réalité, Israël vend depuis longtemps en Europe des produits venant de ces colonies sous le label « made in Israël », bénéficiant ainsi des conditions avantageuses prévues par les accords d'association UE-Israël. Cette dissimulation des exportations est avérée par Dov Weisglass, conseiller de l'ancien premier ministre Ariel Sharon : « si Israël maintenait son refus de marquer les produits des colonies, toutes les exportations israéliennes vers l'Europe (c.à.d. les 2/3 du total des exportations israéliennes) pourraient être taxées... » (Haaretz, 5 septembre 2009).

Dans la mandature antérieure, le groupe Vert du parlement européen s'est prononcé pour un gel de l'accord d'association tant qu'Israël ne respecte pas les engagements pris. Il a régulièrement interpellé la Commission et les Etats membres pour non-application des dispositions de l'accord d'association en matière de droits de douane, infraction au droit communautaire et inaction dans ce domaine. Ainsi, nous réaffirmons la nécessité d'un étiquetage différencié des produits des colonies afin d'en interdire l'importation sur le territoire européen. En effet, permettre des échanges commerciaux avec les colonies est en contradiction avec la reconnaissance par les gouvernements européens de l'illégalité des colonies.

Réélue, je poursuivrai avec l'ensemble des élus écologistes notre action. Nous nous mobiliserons pour que la promotion des droits de l'homme soit appliquée à la lettre dans toutes les politiques de l'Union, y compris dans sa politique commerciale. Par ailleurs, les écologistes s'engagent à faire en sorte que les entreprises qui participent aux activités de colonisation ne puissent pas avoir de contrats les États et collectivités au sein de l'Union Européenne.

Enfin, nous soutiendrons les campagnes citoyennes menées en France et dans d'autres pays européens contre les entreprises qui travaillent dans les colonies et plus généralement pour la moralisation du commerce international.

2- Les destructions d'infrastructures financées par l'UE

Sur cette question, les États membres de l'UE doivent faire preuve de davantage de courage: quand Israël, partenaire de l'UE depuis 1959 détruit pour la énième fois des constructions financées sur des fonds européens en Cisjordanie, l'Union européenne ne peut plus se taire et doit demander des comptes. Ces destructions délibérées ne peuvent pas rester sans conséquence. Au-delà de nos relations avec Israël, au-delà de la position de l'UE dans les pourparlers de paix, il s'agit de condamner une nouvelle violation inacceptable du droit humanitaire international. Il s'agit aussi et surtout de contraindre Israël à rembourser les dommages, soit 49,14 millions d'euros de destructions infligées par Israël à des projets financés par l'Union européenne et les États membres, rien qu'entre 2001 et 2009. Pour donner un ordre de grandeur, c'est près de 15 millions d'euros de plus que les 30 millions d'aide fournie par l'UE en décembre dernier pour renforcer l'appui en faveur des victimes de la crise en Syrie. C'est plus que ce dont le PAM a besoin chaque semaine pour aider les Syriens à l'intérieur du pays et ceux réfugiés dans les pays voisins. C'est également plus que le montant de l'aide humanitaire européenne en Afghanistan en 2013. Alors l'UE sur cette question doit être intransigeante vis-à-vis de son partenaire israélien, ce encore une fois non pas pour prendre partie comme laissent l'entendre un certain nombre de responsables politiques israéliens, mais afin de faire respecter le droit sans lequel il n'y a plus que la politique du plus fort qui s'applique, avec tout ce que cela engendre de conséquences négatives sur le chemin de la paix. Là encore les écologistes réaffirmerons ces principes selon trois maîtres mots : solidarité, responsabilité et fermeté.

3- La levée du blocus de Gaza et la continuité territoriale entre Gaza et la Cisjordanie

Aujourd'hui, plus de 70% de la population gazaouie dépend de l'aide humanitaire. Depuis août 2005, Israël est resté la puissance occupante en maintenant son contrôle total sur les frontières terrestres, maritimes et aériennes de la bande de Gaza. De plus, cette dernière a été en décembre 2008 la cible de la plus importante opération militaire israélienne depuis 1967. Aujourd'hui, le blocus continue et il ne fait qu'aggraver

la situation humanitaire calamiteuse. Le blocus de la bande de Gaza, dans la mesure où il punit l'ensemble de ses habitants pour des crimes qu'ils n'ont pas commis, constitue une « punition collective » imposée en violation flagrante des obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire. Israël, en tant que puissance occupante, est en effet dans l'obligation de protéger la population civile et ses biens qui se trouvent sous son contrôle. Ceci au titre des articles 27 et 47 de la quatrième Convention de Genève. Nous soutenons en tant qu'écologistes l'ensemble des demandes de l'AFPS :

A court terme :

- La mise en place sans condition, pour tous les citoyens palestiniens de Gaza, de passage par la Cisjordanie pour leurs voyages à l'étranger
- L'autorisation pour les familles de Gaza de rendre visite aux prisonniers palestiniens gazaouis en Israël et en Cisjordanie
- La levée du blocus de Gaza et l'autorisation des importations et des exportations de tout bien ainsi que la libre circulation des Palestiniens à travers les points de passage israéliens
- La liberté de circulation et d'accès aux ressources de la bande de Gaza, dont les eaux territoriales (au moins sur les 20 milles marins) et les terres agricoles dans la "zone tampon".

A moyen terme :

- Il faut développer des projets d'infrastructure, notamment pour la distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées et la production d'électricité, l'aéroport et le port de Gaza, d'autant qu'en termes d'environnement, le blocus constitue une catastrophe écologiste, pour les conditions sanitaires de la population, le traitement des eaux usées, des déchets, etc.
- Il faut préparer l'exploitation palestinienne des ressources naturelles de Gaza, en développant les énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien ou l'hydraulique.
- Il faut favoriser le développement de circuits d'importation et d'exportation indépendants d'Israël.
- Il faut soutenir la reconstruction de l'industrie palestinienne dans la bande de Gaza.

MAN

→ Question 1 : Comment pensez-vous pouvoir développer les formations à l'intervention civile de paix en France et en Europe ?

L'Europe est un espace de paix. Les pays fondateurs ont voulu engager une coopération qui éloigne définitivement toute velléité de conflit sur le continent. L'Europe doit participer à faire de cet espoir de paix une réalité dans les autres régions du monde

Mes colistiers et moi-même nous engageons, si nous sommes élus, à œuvrer pour cette paix durable en défendant 3 engagements :

- **La création d'une force de paix** pour intervenir en prévention des conflits sous mandat des Nations Unies. L'actualité, notamment sur le continent africain, rappelle aux Européens leurs responsabilités. L'Europe ne peut pas laisser se dérouler des génocides ou des crimes contre l'humanité.
- **Le désarmement nucléaire.** L'Europe doit relancer au plus vite un processus de désarmement. Toutes les armes de destruction massive doivent être proscrites au niveau international, à commencer par l'arme nucléaire. Une fois encore, il est indispensable d'être exemplaires. C'est pourquoi je demande avec Europe Écologie la dénucléarisation des armées des pays membres de l'Union européenne comme premier élément d'une stratégie mondiale d'abandon de l'arsenal nucléaire.
- **La régulation des ventes d'armes.** La prévention des conflits passe aussi par une limitation de la circulation des armes, en Europe et dans le monde. Europe Écologie demande qu'une politique de transparence soit engagée sur les ventes d'armes par des entreprises européennes. L'Europe doit interdire aux pays membres et à leurs industriels de l'armement de fournir en armes des régimes politiques autoritaires ou des populations vivant dans des zones de forte instabilité géopolitique.

→ Question 2 : Le citoyen « ordinaire » n'est pas informé : qui négocie le traité TAFTA et selon quel mandat ?

La Commission européenne négocie l'accord de façon strictement confidentielle. La priorité absolue est de construire une démocratie européenne. La mise en œuvre d'une Europe fédérale doit avoir pour but de simplifier ses institutions pour établir un lien plus étroit entre les citoyens et leur Europe. Trois principes sont essentiels : contrôle étendu des parlementaires européens sur la Commission et ses politiques, transparence et responsabilité accrues pour tous les niveaux de décision et augmentation du budget européen pour accorder à l'Union européenne les moyens de ses ambitions.

Comme pour l'ensemble des sujets européens, nous soutenons un pacte de citoyenneté pour une démocratie européenne renouvelée : l'Europe doit se rapprocher des citoyens et se libérer de l'emprise des lobbies.

Pour cela, il est indispensable de soutenir les organisations de la société civile à l'échelle européenne mais aussi de permettre aux citoyens de s'impliquer directement dans les processus décisionnels. En ce sens, nous proposons concrètement :

- de renforcer la consultation des citoyens avant de proposer une nouvelle loi européenne.
- de réformer l'initiative Citoyenne Européenne pour renforcer son accès et son impact sur les décisions.
- d'élire un médiateur européen sans affiliation politique pour recevoir et enquêter sur les plaintes des citoyens contre les institutions européennes.
- d'élargir les possibilités de saisine de la Cour de justice de l'Union européenne par les citoyens
- d'encadrer l'influence des lobbies sur les institutions

→ Question 3 : Etes-vous prêt à vous engager contre la poursuite des négociations entre l'Union Européenne et les Etats Unis ?

Europe Ecologie et l'ensemble des candidats écologistes s'opposent fermement au TAFTA, projet contraire à l'ambition que nous portons pour une Europe plus écologique, sociale, solidaire et démocratique.

TAFTA est un danger pour la démocratie

La Commission européenne négocie l'accord de façon strictement confidentielle. Le Parlement européen ne pourra le rejeter ou l'approuver qu'à la fin des négociations et les citoyens ne sont pas impliqués. L'étude d'impact sur les bénéfices à attendre de l'accord serait biaisée, selon beaucoup d'experts.

TAFTA menace la transition écologique

L'agriculture américaine s'appuie sur des méthodes de production très peu contrôlées qui rejettent le principe de précaution et les normes européennes en matière de bien-être animal, d'OGM et de produits chimiques.

TAFTA menace les libertés numériques

Le Parlement européen a rejeté ACTA, ce qui a permis de protéger les libertés numériques. Mais le TAFTA pourrait bien réintroduire discrètement certaines mesures permettant aux multinationales d'utiliser les données personnelles à des fins commerciales.

TAFTA favorise la toute-puissance des multinationales

Le mécanisme d'arbitrage international Etats/entreprises prévu par le TAFTA va à l'encontre de notre capacité à défendre des choix de société décidés démocratiquement.

Comme TAFTA, nous sommes opposés à l'AECG

Pour les mêmes raisons, les écologistes sont opposés à la ratification d'un accord de libre-échange avec le Canada. Plutôt que de poursuivre dans l'impasse d'une libéralisation aveugle, l'UE aurait tout à gagner à proposer aux États-Unis et au Canada la mise en place d'un accord transatlantique pour lutter contre l'évasion fiscale.

Région Est  avec **Sandrine Bélier**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES **25 MAI 2014**

EUROPE 
ECOLOGIE 


Donnons vie à l'**Europe**.

Quel avenir voulons nous ?

L'accès au marché unique doit être conditionné au respect d'un modèle de société qui protège les citoyens et renforce l'économie. Europe Ecologie s'engage pour un autre partenariat transatlantique qui renforce notre coopération dans la lutte contre le dérèglement climatique, contre le dumping social, environnemental et fiscal, pour les droits humains et la paix !

est.europe-ecologie.eu  **est@europe-ecologie.eu**

16, avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg - 09.81.01.10.57

 /sandrine.belier1

 /sandrinebelier

Collectif Lorrain du Commerce équitable

En tant que candidate, j'ai signée les 5 propositions pour plus d'équité.

- Promouvoir une économie dont les activités contribuent à générer des moyens d'existence durables pour tous.
- Soutenir un cadre européen solide de lutte contre les abus de pouvoir des acteurs dominants en violation des droits humains.
- Encourager le développement du commerce équitable en Europe comme dans les Pays du Sud par des mesures incitatives aux pratiques efficaces d'équité et d'équilibre responsable des échanges.
- Soutenir une politique commerciale européenne qui fasse l'objet d'un débat parlementaire transparent pour devenir un véritable outil du "Bien Vivre" pour tous à l'échelle du Monde.
- Contribuer à mettre en cohérence, dans une stratégie commune, les initiatives locales, nationales et européennes en faveur du commerce équitable.

Trop souvent cantonné aux marges du système économique, le commerce équitable est au contraire un modèle porteur, fondé sur de nouvelles relations Nord Sud.

Ainsi, les écologistes œuvrent pour la transparence financière et pour que le système économique européen s'ancre dans l'économie réelle. C'est pourquoi nous soutenons la **taxe sur les transactions financières comme premier véritable impôt européen** et nous nous **opposons à tout accord commercial (comme TAFTA ou l'AECG)** qui place les intérêts des multinationales au-dessus de l'intérêt général. Si je suis réélue, je m'engage tout comme mes colistiers à privilégier, au contraire, de nouveaux rapports commerciaux avec les pays émergents, via le commerce équitable et une aide au développement accrue.

Ainsi, l'Europe doit promouvoir ce qui se fait de mieux en termes d'innovation sociale : écologistes, nous nous engageons à créer une **agence européenne de notation sociale** pour mettre en avant les bonnes pratiques et faciliter l'accès des entreprises responsables aux financements et aux marchés publics européens. L'Europe doit tirer la production mondiale vers le haut, socialement et écologiquement.

L'Europe se doit également de protéger les salariés et l'environnement ici et ailleurs, en **conditionnant l'accès au marché européen à des minima sociaux et environnementaux reconnus dans le monde**.

Avec Europe Écologie, je demande **d'interdire d'ici à cinq ans l'importation en Europe de biens venant de pays qui ne respectent pas la liberté syndicale et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail**. Nous ne voulons pas d'une autre catastrophe comme celle du Rana Plaza au Bangladesh.

CCFD

En tant que candidate, j'ai signée les 10 propositions pour une Europe exemplaire et respectueuse des droits humains.

→ Question 1 : Vous engagez-vous à instaurer la reconnaissance d'un lien juridique entre les sociétés-mères et leurs filiales et les entreprises donneuses d'ordre et leurs sous-traitants ?

Oui. A l'heure où sont négociés des traités d'investissement visant à "garantir la protection maximale" des intérêts des investisseurs, il serait inique que les responsabilités des multinationales relèvent, elles, d'un simple code de bonne conduite volontaire et non contraignant. Contre les tentations d'une démarche purement volontariste, les élu-e-s Europe Écologie continueront de prôner un cadre juridique contraignant pour la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Europe écologie estime que les entreprises européennes devraient être juridiquement responsables dans leur pays d'origine en cas de violation des obligations et devoirs de leurs filiales à l'étranger et des entités qu'elles contrôlent. La justice ne doit pas s'arrêter aux frontières des intérêts économiques. Elle doit être pleinement effective pour tous et partout, d'autant plus quand la responsabilité est européenne. De même il est scandaleux de voir des multinationales se défaire sur leurs sous-traitants et ne pas assumer leur rôle. Nous continuerons donc de nous battre pour qu'un lien juridique effectif soit reconnu.

Pour toutes ces raisons, Europe écologie s'oppose au traité de libre-échange transatlantique (TAFTA) qui menace directement la justice et la démocratie. En instaurant des mécanismes de règlements des différends investisseurs-États, il permettrait aux multinationales d'attaquer les décisions démocratiques des États si ces dernières allaient à l'encontre de leurs intérêts économiques. Europe écologie refuse que les multinationales supplantent les États et que leurs intérêts passent avant ceux des citoyens.

→ Question 2 : Vous engagez-vous à exiger la transparence comptable pays par pays de la part de toutes les entreprises multinationales, tous secteurs d'activités confondus (liste des entités, effectifs, chiffre d'affaires, impôts sur les sociétés et subventions reçues) et la publication de ces informations ?

Oui. Mettre un terme aux paradis fiscaux est une étape essentielle du développement des pays pauvres et doit être la priorité absolue de l'Union Européenne. L'obligation pour les entreprises multinationales d'établir chaque année un rapport pays par pays de leurs activités est une lutte de longue date d'Europe Écologie. La mise en place d'un mécanisme transparent et contraignant obligeant toutes les sociétés multinationales à appliquer les principes élémentaires de leur responsabilité sociale en déclarant automatiquement les profits qu'elles réalisent et les impôts qu'elles acquittent dans chacun des États où elles opèrent est un premier pas indispensable pour stopper ceux qui s'enrichissent sur la misère des populations du Sud. C'est le seul moyen de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et de mettre fin à ces pratiques illicites qui privent chaque année les pays en développement de sommes considérables estimées entre 641 et 941 milliards de dollars. Y mettre fin aurait le double avantage de dégager une partie des fonds nécessaires et indispensables à la réalisation pleine et entière des OMD ainsi que de rendre les pays en développement moins dépendants d'une aide publique au développement toujours plus restreinte. Nos élu-e-s n'ont cessé d'appeler à une plus

grande transparence, que ce soit au sein des institutions ou dans le secteur privé, et s'engagent à poursuivre ce combat.

Nous continuerons de nous battre pour :

- Imposer l'échange automatique d'information en allant au-delà des exigences de l'OCDE qui ont montré leur inefficacité;
- La mise en place de registres centraux nationaux accessibles au public afin de connaître les indispensables informations sur les véritables propriétaires des compagnies, trust etc.;
- La mise en œuvre par l'UE d'une législation claire et contraignante, l'élaboration rapide d'une liste noire européenne des paradis fiscaux, assortie de véritables mécanismes de sanctions vis à vis des paradis fiscaux et des institutions financières et entreprises qui travaillent avec eux, seul moyen de mettre efficacement un terme à ces structures néfastes.
- Le renforcement de la coopération internationale pour lutter contre les délits fiscaux.
- La fin du secret bancaire en Europe.

→ Question 3 : Vous engagez-vous à vous mobiliser et faire pression sur les États membres pour qu'ils ratifient la Convention des Nations unies pour la Protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille ?

Quitter son pays est très souvent un acte de désespoir. Les migrants fuient la misère, la pauvreté et la guerre dont les pays riches sont très souvent responsables. En étouffant leurs économies, en attisant les conflits pour accéder à des ressources naturelles, en facilitant les fuites de capitaux, nous les condamnons à un exil forcé. Nous devons en priorité faire preuve de cohérence et modifier nos politiques pour que ces pays puissent garder leurs citoyens, cette ressource de développement et de changement. Mais au-delà d'un changement urgent de nos politiques, il faut effectivement faire pression sur les États membres pour qu'ils ratifient la Convention des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Alors que cet instrument fêtera ses 25 ans l'année prochaine, il est inadmissible qu'aucun État membre de l'Union Européenne ne l'ait ratifié. Cette convention doit devenir le référentiel incontournable dans l'élaboration des textes législatifs communautaires. Les élu-e-s EELV s'engagent à se mobiliser et faire pression sur les EM de l'UE en faveur d'une ratification. Ils s'engagent à proposer une adoption par le Parlement Européen au cours de la prochaine mandature. Certes, une telle initiative ne serait que symbolique mais elle peut être la clé d'une protection améliorée des travailleurs migrants en Europe et d'une approche migratoire respectueuse des droits fondamentaux. Il faudrait également mettre fin aux politiques européennes qui verrouillent l'accès à l'Europe et mettent en danger la vie des candidats à l'exil. Contrairement aux fantasmes populistes l'immigration est une chance qu'il faut savoir protéger.

OXFAM

→ Que comptez-vous faire, vous à votre niveau, pour soutenir la Grèce ou tout autre pays européen vertueux qui reprendrait à son compte cette démarche, quels sont vos moyens de pressions, ou comment allez-vous vous y prendre pour faire avancer cette question ?

Avec mes colistiers, nous nous engageons à renforcer la transparence et le rattachement à l'économie réelle, celle qui fournit des biens et des services, celle qui génère des emplois. Mettre la finance au service de nos objectifs politiques, c'est l'un des plus gros chantiers depuis la création de l'euro. Pour avancer vers une économie plus juste, une fois encore, les Européens doivent jouer collectif.

Nous soutenons ainsi trois grandes propositions :

- **La taxe sur les transactions financières, premier véritable impôt européen.** En négociation au niveau européen depuis plus de deux ans, la taxe sur les transactions financières vise à limiter la spéculation et mettre à contribution un secteur largement responsable de la crise actuelle. Nous souhaitons que les recettes générées par cette taxe soient entièrement et directement affectées au budget européen.
- **La séparation stricte des banques de dépôts et des banques d'investissement européennes,** comme le propose la Commission.
- **La convergence fiscale.** Nous demandons d'urgence le démantèlement des paradis fiscaux en Europe en mettant fin au secret bancaire et en créant une liste noire européenne des sociétés et trusts offshore ainsi que la création d'un parquet européen pour lutter efficacement contre la criminalité financière et la corruption. Enfin, les élus écologistes défendront un débat plus large sur la fiscalité européenne, à commencer par l'encadrement de l'impôt sur les sociétés, avec un taux maximum mais surtout un taux minimum applicable à toutes les entreprises européennes.